

# LA CULTURE

STATISTIQUE  
CANADA

E N P E R S P E C T I V E

87-004 *C.3*

Automne 1989

Volume 1, No. 1

## Voici ... le Programme de la statistique culturelle

### Saviez-vous que:

- en 1987, plus de 13 millions de spectateurs ont assisté à un spectacle donné par une compagnie d'interprétation au Canada?
- les éditeurs de livres du Canada ont lancé environ 6,600 nouveaux ouvrages?
- les dépenses publiques au titre des arts et de la culture au Canada atteignent les 5 milliards de dollars?
- les Canadiens consacrent en moyenne 24 heures par semaine au petit écran?
- la main d'oeuvre impliquée dans les activités et industries culturelles a doublé en 15 ans?

Ces faits, et bien d'autres sur la vie culturelle canadienne, sont à votre disposition par le Programme de la statistique culturelle de Statistique Canada. Grâce à ses enquêtes des industries, institutions et activités culturelles, ainsi qu'à son accès à toutes les données économiques et démographiques de Statistique Canada, le Programme peut fournir des données sur à peu près tous les aspects de la culture canadienne.

Ce premier numéro de "La culture en perspective" met en relief l'étendue des données culturelles disponibles, les nouveautés survenues dans le Programme de la statistique culturelle, ainsi que les responsables avec qui communiquer pour obtenir des renseignements.

### Qu'entend-on par "la culture"?

Le mot "culture" peut revêtir plusieurs significations. Pour certains, il décrit l'expression des activités artistiques d'un peuple. Au sens large, la culture peut aussi être définie par toutes les activités quotidiennes de la population. Le Programme de la statistique culturelle vise le juste milieu. Son champs d'étude inclut toutes les activités d'expression culturelle - les artistes, les industries et les institutions qui ont défini le pays tel qu'il est aujourd'hui, et les consommateurs d'aujourd'hui qui définiront notre culture dans l'avenir.

Spécifiquement, les enquêtes culturelles étudient:

- l'écrit: les bibliothèques publiques, les éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres, les éditeurs de périodiques;
- le film et la télévision: producteurs et distributeurs de films, services de post-production, cinéma, télévision;
- l'enregistrement sonore et la radio: établissements d'enregistrement sonore, écoute de la radio;
- les arts de la scène: compagnies d'art d'interprétation, artistes créateurs et interprètes;
- notre patrimoine: musées, galeries d'art, parcs naturels, sites historiques et archives.

### De plus...l'environnement culturel

Le Programme tient compte également de l'environnement dans lequel évoluent ces activités culturelles.

### Dans ce numéro:

<i>Voici ... le Programme de la statistique culturelle</i>	1
<i>Rentabilité des maisons de disques (propre étiquette) au Canada</i>	3
<i>Dernières publications, derniers bulletins de service</i>	3
<i>Défis à l'échelle internationale dans le domaine de la télévision</i>	4
<i>Le financement des arts au Canada</i>	5
<i>La répartition des fonds publics dans le domaine des arts d'interprétation</i>	6
<i>Du nouveau sur les données de l'industrie du livre</i>	6

*La culture en perspective* (n° 87-004 au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le ministre de l'Expansion Industrielle Régionale. ©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989.

**Rédacteur:** Renée Langlois, (613) 951-1566

**Abonnements:** Canada: 24\$ / année, 6\$ / numéro. Autres pays: 28.80\$ / année, 7.20\$ / numéro. Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada).

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source: *Statistique Canada*. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et produits d'édition, agent intermédiaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

889900101



Bibliothèque Statistique Canada



Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

La démographie changeante du Canada a un impact continu sur notre expression culturelle. Le recensement de la population canadienne, mené par Statistique Canada, est une source de renseignements au sujet de l'évolution démographique qui est régulièrement utilisée par le Programme afin d'éclairer les statistiques culturelles.

Les changements au niveau de la consommation peuvent aussi révéler d'intéressants changements au niveau culturel. Les données sur les dépenses monétaires, par exemple, les achats de magnétoscopes à cassettes, se retrouvent dans les enquêtes sur le revenu et les dépenses des familles, menées par Statistique Canada. De plus, le Programme a accès aux données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada et aux données de Sondages BBM sur l'écoute de la radio et de la télévision. Ces deux sources d'information offrent un aperçu du nombre d'heures consacrées à certaines activités culturelles, cette donnée étant parfois plus significative que les dépenses monétaires.

Le recensement de la population et un nombre d'enquêtes spécialisées offrent des renseignements au sujet de la population active impliquée dans le secteur culturel; ces données sont intégrées au Programme de la statistique culturelle. Finalement, le Programme recueille et analyse les données des dépenses gouvernementales- aux niveaux fédéral, provincial et municipal- au titre de la culture.

#### **Au tout début...**

Le Programme de la statistique culturelle date du début des années 1970. A ce moment, la culture devenait un domaine politique important et les trois paliers gouvernementaux reconnaissaient la nécessité d'obtenir des données pertinentes afin d'évaluer les politiques et programmes éventuels. Les données chronologiques des enquêtes culturelles commencent donc aux environs de 1976, quoique certaines enquêtes peuvent accéder à des données encore plus anciennes; c'est le cas de l'enquête auprès des bibliothèques publiques qui remonte à 1921.

#### **Comment obtenir des données?**

Les données du Programme de la statistique culturelle sont disponibles sous plusieurs formats, allant des publications générales destinées au grand public jusqu'aux totalisations hautement spécialisées servant des projets de recherche particuliers.

Chaque enquête du Programme publie ses résultats dans un cahier individuel. Ces publications annuelles sont destinées aux utilisateurs qui désirent obtenir des données brutes afin de réaliser leurs propres analyses. Elles comportent une section décrivant la méthodologie sous-jacente à l'enquête, les définitions utilisées et la population. Les prix de ces publications varient entre 15\$ et 40\$.

Des bulletins de service sont aussi publiés régulièrement par le Programme. Les bulletins comptent de six à huit pages, renferment des tableaux et diagrammes choisis et sont axés essentiellement sur les tendances et les faits nouveaux dans le domaine à l'étude. Une liste des publications et bulletins parus le plus récemment se trouve en page 3 de ce numéro.

Les données du Programme sont aussi disponibles sous forme de totalisations faites sur mesure. Les utilisateurs qui désirent obtenir un sous-ensemble de données particulières, ou qui souhaitent analyser les données selon leurs propres méthodes, peuvent se prévaloir de ce service en communiquant avec le chef de projet en cause. La liste des chefs de projet se trouve à la fin de cet article.

#### **Faits nouveaux...**

Pour venir en aide aux utilisateurs qui ont besoin d'avoir accès aux données relatives aux tendances de nombreuses enquêtes, le personnel du PSC élabore en ce moment une base de données intégrées qui fournira des données essentielles et des indicateurs clés aux niveaux national et provincial. Les négociations avec les provinces intéressées sont en cours et nous espérons que la base de données sera prête d'ici l'automne de 1990.

Il existe maintenant un autre moyen de tenir les utilisateurs et les clients au courant des faits nouveaux du PSC. Ce bulletin trimestriel vous renseignera désormais sur les résultats des recherches les plus récentes et récapitulera les activités du PSC.

Les enquêtes du PSC renferment une mine de renseignements se rapportant à un certain nombre d'années antérieures. Nous n'avons pas l'espace voulu pour énumérer tous les renseignements que l'on peut se procurer dans le contexte de chaque enquête. Toutefois, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir un complément d'information. □

#### **Renseignez-vous...**

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile et que vous nous ferez part par écrit de vos observations. Veuillez adresser toute correspondance à l'adresse suivante:

Le rédacteur  
"La culture en perspective"  
Division de l'éducation, de la culture et du tourisme  
Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6

Pour plus de renseignements sur les produits, les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Directeur adjoint, Culture  
Iain McKellar 951-9038

#### **Section des industries culturelles**

Chef  
Kathryn Williams 951-1517

Édition et diffusion du livre  
Michel Frève 951-1563

Édition de périodiques  
Fidelis Ifedi 951-1569

Film et vidéo  
Antony Young 951-9172

Enregistrement sonore  
Nicole Charron 951-1544

Radio et télévision  
John Gordon 951-1565

#### **Section des activités et des institutions culturelles**

Chef  
Roberta Sametz 951-9173

Compagnies d'art d'interprétation  
Mary Cromie 951-6864

Établissements du patrimoine  
Erika Dugas 951-1568

Bibliothèques publiques  
Norman Verma 951-6863

Dépenses publiques au titre de la culture  
Norman Verma 951-6863

Main d'oeuvre dans le domaine culturel  
Mary Cromie 951-6864

Intégration des données  
Renée Langlois 951-1566

Sous-section de l'accès aux données  
Ian McDiarmid 951-1561

# Rentabilité des maisons de disques (propre étiquette) au Canada

Nicole Charron, Chef du projet sur l'enregistrement sonore

En 1987-1988, la marge bénéficiaire globale (profit ou perte avant impôts et postes extraordinaires, divisé par le revenu total) des maisons de disques (propre étiquette) s'établissait à 12 %. Celle des principales maisons de disques était de 13 %; par ailleurs, les entreprises petites et moyennes éprouvaient des difficultés à atteindre le seuil de rentabilité car leur déficit global était évalué respectivement à 28 % et à 3 %. Ces importantes divergences au niveau de la marge bénéficiaire s'expliquent de bien des façons, par exemple, la taille du marché canadien, la publicité dont jouissent les artistes étrangers populaires et la concentration des activités dans les entreprises importantes.

Les maisons de disques petites et moyennes produisent plus que les trois cinquièmes de tous les enregistrements à contenu canadien. Quelques lancements à succès peuvent produire suffisamment de recettes pour que ces entreprises récupèrent l'argent qu'elles ont investi dans d'autres lancements. Néanmoins, la plupart des maisons de disques (propre étiquette) canadiennes sont d'avis que la seule façon d'être rentable est de participer à tous

les aspects de l'enregistrement sonore – gestion de la carrière des artistes, promotion de spectacles, édition de musique et production de disques. En 1987-1988, ces activités connexes représentaient environ un tiers de toutes les recettes des maisons de disques grandes et moyennes, comparativement à 6 % pour les petites maisons de disques. Les subventions et autres recettes représentaient 45 % des recettes globales des petites maisons de disques, comparativement à 5 % pour les maisons de disques importantes (Graphique 1).

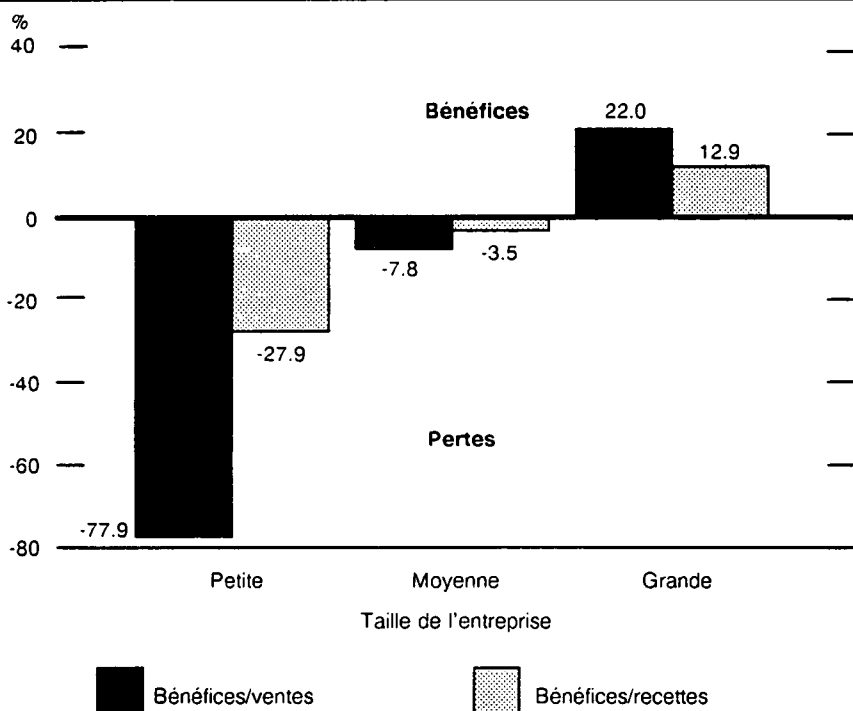
Les quelques maisons de disques importantes centralisent la plupart des activités. Elles représentent 97 % des ventes de disques, de bandes et de disques compacts. En outre, elles emploient 93 % des travailleurs à plein temps de ce secteur, produisent 38 % des enregistrements à contenu canadien et encaissent 84 % des recettes provenant de ces ventes. Il existe des divergences manifestes entre les entreprises sous contrôle canadien et celles sous contrôle étranger. En 1987-1988, les recettes moyennes des principales entreprises sous contrôle canadien atteignaient

\$2.7 millions, comparativement à \$20.6 millions pour celles qui étaient sous contrôle étranger. Ces dernières ont produit les enregistrements canadiens les plus profitables; elles ont déclaré 108 nouveaux lancements et des gains de \$10.7 millions au titre de la vente de produits canadiens, comparativement à 311 lancements et à des gains de \$18.6 millions pour l'ensemble des entreprises canadiennes. Les maisons de disques sous contrôle étranger sont surtout des sociétés affiliées à des multinationales et elles profitent d'économies d'échelle.

En 1987-1988, les ventes des enregistrements sans contenu canadien produits par les entreprises sous contrôle étranger ont atteint \$216.5 millions. Les ventes des enregistrements sans contenu canadien produits par des entreprises sous contrôle canadien se sont établies à \$25.9 millions. Les

Suite p. 4

Graphique 1. Rentabilité des maisons de disques (propre étiquette) au Canada, 1987-1988



## Dernières publications

- 87-202 L'enregistrement sonore, 1986-87
- 87-203 L'édition du périodique, 1986-87
- 87-204 L'industrie du film, 1985-86
- 87-205 Bibliothèques publiques au Canada, 1985, 1986
- 87-205S Bibliothèques publiques au Canada, 1982-1984
- 87-206 Dépenses des gouvernements au titre de la culture, 1986-1987
- 87-207 Les établissements du patrimoine, 1985-1986
- 87-208 L'écoute de la télévision au Canada, 1987
- 87-209 Les arts d'interprétation, 1987
- 87-210 L'édition du livre au Canada, 1986-1987

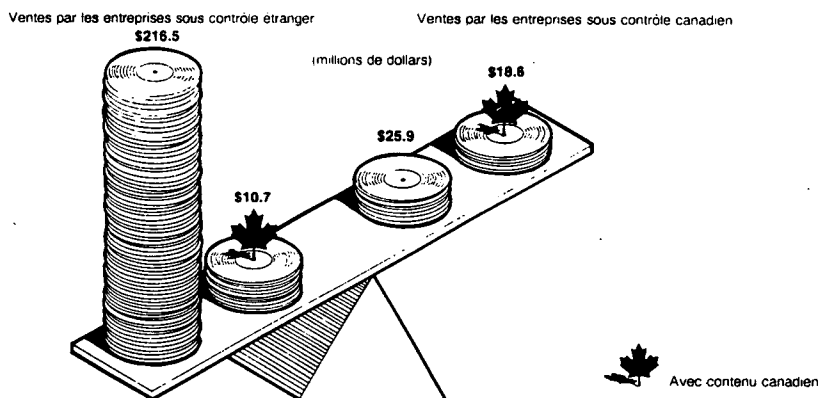
## Derniers bulletins de service

- 87-001, Vol. 12, No. 1: L'édition du périodique, 1986-1987
- 87-001, Vol. 12, No. 2: L'industrie de l'enregistrement sonore, 1982-1983 à 1986-1987
- 87-001, Vol. 12, No. 3: Les établissements du patrimoine, 1985-1986

ventes totales déclarées par les entreprises sous contrôle canadien ont augmenté de 58 % tandis que celles déclarées par les entreprises sous contrôle étranger ont diminué de 9 % comparativement à l'année précédente (Diagramme 1).

L'administration fédérale a décidé de venir en aide aux entreprises canadiennes et, à l'avenir, les artistes et les maisons de disques auront droit à des subventions accrues. En mai 1986, elle a fait savoir qu'elle accorderait \$25 millions à l'industrie de l'enregistrement sonore, répartis sur une période de 5 ans, en vue d'accroître la production et la commercialisation d'oeuvres canadiennes. Communications Canada collabore avec le secteur privé et le Conseil des Arts du Canada à la gestion du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES). □

Diagramme 1. Ventes de disques et de rubans, 1987-1988



## Défis à l'échelle internationale dans le domaine de la télévision

Les données sur les heures d'écoute au Canada sont en demande

John Gordon, chef du projet sur la radio et la télévision

la situation géographique et l'incompatibilité des signaux. Toutefois, la venue des satellites et de la câblodistribution a ajouté une nouvelle dimension au monde du petit écran et la vaste expérience du Canada dans ces domaines revêt un certain intérêt.

La câblodistribution et les satellites font partie de notre décor depuis plus de vingt ans. Ainsi, 71 % de la population canadienne détient un abonnement à la câblodistribution durant l'hiver de 1989; plus de la moitié de la population utilisait également un télé-sélecteur, ayant ainsi accès à plus de postes que le maximum de douze offert par le service de câblodistribution.

L'horaire de l'automne 1986 indique que la majorité des programmes disponibles aux réseaux de langue anglaise, entre 19 h et 23 h, était d'origine étrangère. La programmation étrangère comptait pour 70 % des programmes disponibles aux téléspectateurs utilisant une antenne conventionnelle pour capter les signaux; la câblodistribution augmentait cette proportion à plus de 76 %.

Nos données sur les heures d'écoute révèlent un effet encore plus prononcé de la câblodistribution. Alors que 71 % des programmes visionnés par les téléspectateurs à antenne conventionnelle était d'origine étrangère, cette proportion

passait à 78 % chez les abonnés de la câblodistribution. Chez les propriétaires de télé-sélecteurs, la proportion augmentait encore à 81 %. Il est à noter cependant que le télé-sélecteur ajoute plus de programmation domestique qu'étrangère.

Jusqu'à tout récemment, la plupart des pays européens détenaient un monopole d'Etat sur la télévision et ne se préoccupait pas beaucoup des signaux provenant d'autres pays étant donné qu'ils étaient protégés par certaines barrières, notamment la langue,

Cet intérêt explique que l'on ait invité le chef du projet de la radio et de la télévision à prendre la parole devant les membres de l'Association des études canadiennes dans les pays germaniques, à Grainau, Allemagne de l'Ouest. Un peu plus tard, il s'est servi de la banque de données lors d'un exposé sur l'internationalisation de la télévision à la Conférence annuelle de 1989 de l'Association des sciences administratives du Canada. □

Origine du programme	Antenne conventionnelle	Câblo-distribution	Télé-sélecteur
<b>Disponibilité</b>			
Canadienne	30.1	23.4	25.1
Étrangère	69.9	76.6	74.9
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Écoute</b>			
Canadienne	29.2	22.2	18.8
Étrangère	70.8	77.8	81.2
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# Le financement des arts au Canada

Norman Verma, chef du projet sur les dépenses publiques au titre de la culture

Les arts et la culture ont toujours dû être subventionnés. À une certaine époque, la noblesse et l'aristocratie appuyaient les arts; aujourd'hui, ces derniers bénéficient du soutien combiné du public et des sociétés commanditaires.

Au Canada, les administrations de tous les niveaux, fédéral, provincial et municipal, accordent une aide importante aux industries, aux institutions et aux organismes culturels, ainsi qu'aux artistes. En 1987-1988, elles ont consacré au total \$4.9 milliards à la culture. L'administration fédérale a fourni la majeure partie de cette somme - soit \$2.6 milliards - tandis que la contribution des administrations provinciales et municipales s'établit respectivement à \$1.4 milliard et à \$0.9 milliard.

Les industries culturelles (dont font partie celles de la radio et de la télédiffusion, du film et du vidéo, de l'édition du livre et du périodique et de l'enregistrement sonore) ont reçu la plus grande partie des subventions culturelles, la contribution de l'administration fédérale à ce titre étant considérable. Viennent ensuite les bibliothèques, financées en majeure partie par les administrations municipales et provinciales. On retrouve, en troisième place, le secteur du patrimoine financé à parts presque égales par les administrations fédérale et provinciales et, en dernier lieu, les arts et les autres secteurs (Graphique 2).

Les dépenses au titre des industries culturelles représentaient \$1.9 milliard ou presque 40 % des dépenses des trois niveaux d'administration au titre de la culture. La part de l'administration fédérale s'établissait à 89 % de ce montant, ce qui représente les deux tiers du budget fédéral total pour la culture. L'industrie culturelle la plus importante, celle de la radio et de la télédiffusion, recevait presque les trois quarts, tant des dépenses globales que des dépenses de l'administration fédérale au titre des industries culturelles. A elle seule, la Société Radio-Canada a reçu presque la totalité (97%) du budget fédéral destiné à la radio et télédiffusion, et elle a dépensé la plupart de ses subventions au Québec et en Ontario.

De plus, les administrations de ces deux provinces ont consacré des montants additionnels de \$73.8 millions et de \$61.0 millions à la radio et télédiffusion, ce qui fait que ces deux provinces sont les principales bénéficiaires des subventions au titre de la radio et télédiffusion.

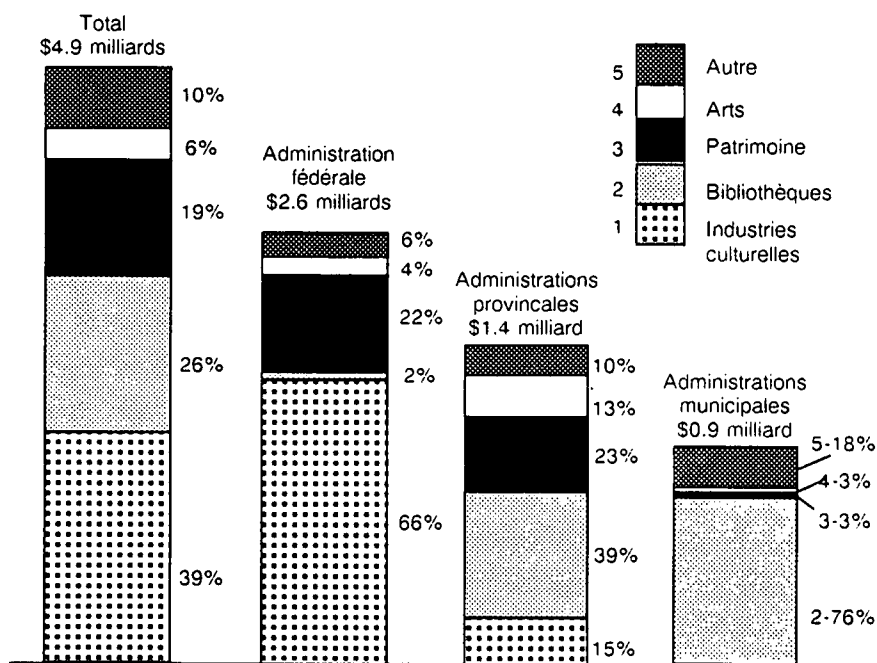
Les bibliothèques ont reçu \$1.3 milliard, ou plus d'un quart des dépenses publiques globales au chapitre de la culture. Les municipalités ont fourni 53 % de ces dépenses globales, consacrant 76 % de leur budget culturel à ce secteur. Les subventions octroyées aux bibliothèques par les administrations provinciales représentaient une part importante (44 %) des subventions totales aux bibliothèques. Parmi les provinces, c'est l'Ontario qui a accordé le plus de subventions aux bibliothèques, ce qui s'explique surtout par le fait qu'il y a beaucoup plus de bibliothèques en Ontario que dans toute autre province.

Une autre tranche de 19 % de l'ensemble des dépenses publiques au chapitre de la culture a été consacrée aux activités du patrimoine: soit \$0.9 milliard. La majeure partie de ce montant a été utilisée par les ministères pour financer leurs propres activités, car les subventions et les

contributions à cet égard ne représentent que 13 % des dépenses. Bien que l'administration fédérale assume presque les deux tiers de toutes les dépenses au titre du patrimoine, cette activité figure pour 22 % de son budget culturel. Pour leur part, les administrations provinciales y consacrent une portion légèrement plus élevée de leur budget total, soit 23 %. À l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Alberta et en Ontario, les dépenses par habitant à ce titre sont supérieures à la moyenne, en partie parce que les principaux parcs naturels et historiques sont situés dans ces provinces.

Environ 6 % des dépenses culturelles publiques ont été consacrées aux arts, soit un peu plus de \$300 millions. De ce chiffre, les arts d'interprétation ont reçu \$226 millions, ce qui représente près des trois quarts de toutes les dépenses au chapitre des arts. C'est à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario qu'on a dépensé le plus d'argent par habitant pour les arts d'interprétation. En Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba, ces dépenses sont inférieures à la moyenne nationale. □

Graphique 2. Dépenses publiques dans les principaux secteurs culturels, 1987-1988



## La répartition des fonds publics dans le domaine des arts d'interprétation

Mary Cromie, chef du projet sur les arts d'interprétation

La prochaine fois que vous assisterez à un spectacle, arrêtez-vous au fait que le prix de votre billet représente un peu plus du tiers des recettes qui permettront à la compagnie de subsister. Les données de l'enquête de 1987 sur les arts d'interprétation indiquent que les ventes de billets aident à payer environ 35 % des salaires, des costumes, des décors, des accessoires, de la location de théâtres ou de salles, des frais de publicité et autres dépenses liées à la production, sans oublier les dépenses administratives et les autres dépenses de fonctionnement quotidiennes de la compagnie. Pour équilibrer leur budget, ces compagnies doivent compter sur le soutien public et privé pour combler l'écart entre le revenu gagné et les dépenses.

Les spectacles sont financés, en plus ou moins grande partie selon qu'il s'agisse de théâtre, de musique, de danse ou d'opéra, par des subventions publiques et des dons. Ainsi, dans le cas des compagnies d'opéra dont les dépenses individuelles sont très élevées tout comme les recettes moyennes, la vente des billets représente 42 % du revenu. C'est dans cette discipline que les dons consentis par des sociétés et des particuliers sont les plus élevés, intervenant pour 24 % des recettes des compagnies. Par conséquent, les subventions gouvernementales ne représentent qu'une portion relativement peu élevée (30 %) du total de leurs recettes.

Les compagnies théâtrales, la composante la plus importante du secteur des arts d'interprétation, puisent également une part assez considérable de leurs recettes (38 %) de la vente des billets. Les subventions gouvernementales figurent pour 36 % de leur budget et les dons, pour seulement 9 %.

Trente pour cent des recettes des compagnies de musique proviennent des ventes au guichet et 18 %, de dons, soit le double de ce que reçoivent les compagnies théâtrales. Les subventions gouvernementales interviennent pour 38 % de leurs recettes, ce qui équivaut à ce que l'administration accorde en moyenne à toutes les disciplines.

Au bas de l'échelle, on retrouve les troupes de danse. Les ventes au guichet ne fournissent que 22 % de leurs recettes et presque la moitié de leurs revenus (46 %) provient de subventions gouvernementales. Les dons représentent une autre portion de 16 % de leurs recettes.

En outre, on observe d'importants écarts au plan des recettes réelles de ces compagnies d'art d'interprétation en fonction de la discipline artistique. En 1987, les recettes des troupes de théâtre s'établissaient en moyenne à \$667,000 tandis que celles des compagnies d'opéra atteignaient une moyenne de \$2.4 millions. Les compagnies de musique et les troupes de danse se situaient à mi-chemin, leurs gains s'élevant en moyenne à \$1 million et à \$868,000 respectivement. Comme on pouvait le prévoir, les dépenses moyennes de chaque compagnie étaient presque identiques à leurs recettes.

Il convient de signaler un fait intéressant au sujet des dépenses: il va sans dire que tout spectacle, qu'il s'agisse d'un ballet classique, d'une oeuvre de théâtre expérimental, d'un concert donné par un orchestre

symphonique ou d'un opéra aux costumes et décors somptueux, ne saurait être créé sans la participation des artistes, des directeurs, des décorateurs, de tous ceux qui travaillent dans les coulisses et qui s'occupent de la production. Il n'est donc pas surprenant que les traitements et les salaires représentent en moyenne plus de la moitié des dépenses des compagnies, cette proportion étant largement supérieure dans le cas des compagnies de musique (67 %) et quelque peu inférieure dans celui des compagnies de danse (47 %). Les dépenses versées au personnel des compagnies de théâtre et d'opéra figurent pour un peu plus de 50 % de leurs dépenses globales.

En dernier lieu, il convient de noter que, dans le cas des compagnies d'art d'interprétation, l'année 1987 a été relativement plus favorable, au plan financier, que l'année précédente. En 1987, on a enregistré une baisse du déficit moyen des compagnies dans toutes les disciplines, et les troupes théâtrales ont même été en mesure d'inscrire en moyenne un excédent. Bien qu'il soit encore trop tôt pour brosser un tableau radieux de la situation, cette amélioration globale est néanmoins tout à fait réjouissante. □

## Du nouveau sur les données de l'industrie du livre

Michel Frève, chef du projet sur l'édition du livre

Récemment une étude des tendances se dégageant des chiffres de l'enquête auprès des éditeurs et des diffuseurs exclusifs de livres a été faite. Grâce à la révision des fichiers de 1981-1982 à 1986-1987, il existe une banque de données des plus complètes permettant des analyses chronologiques.

Cette révision a surtout servi à compléter les fichiers et à assurer plus de constance dans la qualité de la réponse. Ces chiffres révisés reflètent mieux la situation des activités d'édition et de diffusion du livre au cours des dernières années.

Il est désormais possible de mesurer l'évolution des ventes, de la production d'ouvrages ou de l'emploi sur une période prolongée. Par exemple,

l'augmentation réelle (sans l'effet de l'inflation) de la valeur des ventes entre 1981-1982 et 1986-1987 a été de 13% et celle du nombre d'employés à temps plein, de 12%; au cours de cette période, le nombre des ouvrages publiés a augmenté de 1,500.

Les premiers à prendre connaissance des données générées par les fichiers révisés furent les membres de l'Association of Canadian Publishers réunis pour une conférence sur la situation de l'édition au Canada. C'était en avril dernier à Saskatoon. Ces chiffres seront présentés, analysés et publiés dans le bulletin de service Communiqué de la culture. □